

Alain GIACOMI

VARIATION DU CLITIQUE  
 ET NEUTRALISATION DU GENRE ET DU NOMBRE  
 DANS LE FRANÇAIS PARLE DE MARSEILLE

---



★ L'examen d'un corpus<sup>1</sup> de français parlé de Marseille laisse apparaître une variation des formes du clitique de la troisième personne. Une fois que nous aurons localisé et étudié ces formes, la question se posera de savoir s'il s'agit là d'une spécificité morphologique d'une variété précise de français, celui de Marseille, ou bien si ces variations renvoient à l'opposition plus générale de français écrit / français parlé et représentent alors la forme courante du français parlé contemporain.

A côté des formes standard du clitique masculin [i] / [i]z], les locuteurs du corpus utilisent des formes en [i] / [iz] :

ex. :        mais il était pas mal ce film  
               de toute façon i rigolent de nous

Si l'on examine l'entourage de ces formes, on voit que [i]<sup>2</sup> est la forme du clitique masculin qui se rencontre devant une consonne ou une semi-consonne, que le verbe lui faisant suite soit au singulier :

ex. :        çuilà qui fait rien i prend la porte  
               i y a pas beaucoup de filles au club on les planque,

ou au pluriel :

ex. :        i savent plus quoi faire de leurs mains;

qu'il soit impersonnel :

ex. :        i faut pas que l'ouvreuse elle reste là,

ou précédé d'un pronom :

ex. :     lui i boit i s'empêgue  
          i m'a dit je te l'offre.

Par contre, [i] est la forme du clitique masculin se rencontrant devant voyelle :

ex. :     quand il en vient des filles ... la façon dont elles  
          sont accueillies c'est normal qu'elles reviennent plus  
          mais il était pas mal ce film.

Cette définition doit toutefois être affinée car elle ne rend pas compte de la variation [i]/[iz] dans les exemples suivants :

il est pas efféminé  
i z auraient dû s'écraser  
i z arrivent

puisque nous avons chaque fois + voyelle ou + semi-consonne.

C'est la prise en considération du verbe qui est déterminante. On observe alors que [i] est la forme du clitique masculin se rencontrant devant voyelle lorsque le verbe est au singulier, tandis que [iz] est celle se rencontrant devant voyelle ou semi-consonne lorsque le verbe est au pluriel. Ce [z] fonctionne comme un morphème assurant la distinction singulier/pluriel, semblablement à une opposition nominale du type :

l'arbre VS le+z+arbres

Cette fonction distinctive de la consonne phonique joue pour une catégorie de verbes à initiale vocalique dans lesquels l'opposition singulier/pluriel n'est pas réalisée phonétiquement. Ainsi, dans un verbe comme "prendre", cette opposition est réalisée phonétiquement :

i(l) prend VS i(ls) prennent	
[ɛ]	[ɛn]
sing.	plur.

alors que dans une autre catégorie de verbes celle-ci est purement graphique :

il approche VS ils approchent

[ilapɔʃ (ə)]      [i(l)zapɔʃ (ə)]

sing.

plur.

la consonne assurant phonétiquement l'opposition singulier/pluriel.

Cette variation du clitique semble être une variante intra-individuelle puisqu'un même locuteur possède les quatre formes [il]/[ilz] • [i]/[iz] :

ex. :      il a commencé au "51" il en a pris un deux i commençait à être rond.

Mais il est possible de parler également de variante inter-individuelle puisque les formes [il]/[iz]<sup>3</sup> sont les formes courantes du français parlé (cf. infra).

Il est permis de parler de "variantes" dans la mesure où les observations faites montrent que les règles dégagées (cf. ci-dessous) sont sujettes à variation en fonction de la situation de communication : en situation d'auto-correction (présentation à une place, à un examen, etc.), un même locuteur emploiera [il] + consonne alors qu'en situation de conversation familière, il emploiera [i] + consonne.

On peut donc formuler la règle variable suivante :

[il]	<	situation de communication	>	→	<table style="border-collapse: collapse; width: 100%;"> <tr> <td style="padding-right: 10px;">/i/ + consonne</td> <td style="padding-right: 10px;">/ - Verbe</td> <td style="font-size: 0.8em; vertical-align: middle;">(sing. plur.)</td> </tr> <tr> <td style="padding-right: 10px;">/il/ + voyelle</td> <td style="padding-right: 10px;">/ - Verbe</td> <td style="vertical-align: middle;">sing.</td> </tr> <tr> <td style="padding-right: 10px;">/iz/ +</td> <td style="padding-right: 10px;">{voyelle semi-consonne}</td> <td style="padding-right: 10px;">/ - Verbe pl.</td> </tr> </table>	/i/ + consonne	/ - Verbe	(sing. plur.)	/il/ + voyelle	/ - Verbe	sing.	/iz/ +	{voyelle semi-consonne}	/ - Verbe pl.
/i/ + consonne	/ - Verbe	(sing. plur.)												
/il/ + voyelle	/ - Verbe	sing.												
/iz/ +	{voyelle semi-consonne}	/ - Verbe pl.												

Si l'on considère ces variations d'un point de vue de l'histoire de la langue, on s'aperçoit qu'elles ont fait l'objet de maintes remarques et prescriptions de la part des grammairiens. Un rapide aperçu (on renvoie, pour plus de détails, aux différents tomes de Nyrop et de Thurot traitant de la question, ainsi qu'à ceux de Brunot) laisse apparaître d'une façon nette l'hésitation de ces mêmes grammairiens dans le choix des formes qui devaient être considérées comme la norme en matière de prononciation. Ainsi, au XVII<sup>e</sup> siècle, on admet [i] au singulier

devant consonne alors qu'au pluriel on hésite pour "ils ont" entre les deux prononciations [il] ont et [iz] ont. Il n'est pas encore question d'une prononciation [ilz]. Ce n'est qu'au XVIIIe siècle que la forme [il] l'emporte au singulier et devient la marque d'un style soutenu, tandis qu'au pluriel la prononciation [ilz] est recommandée. Jean Stéfanini a suggéré au cours d'un séminaire que la prononciation [i] était considérée comme la plus chic jusqu'en 1914. Tant d'hésitation dans la prescription d'une forme montre la distance qui a toujours existé entre l'usage et la règle. La variation de ces formes telle qu'elle se présente actuellement dans le français contemporain est encore accentuée dans les constructions lexique-clitique, dans lesquelles la présence du lexique tend à déposséder le clitique de la marque du genre et du nombre, ainsi que le fait remarquer Moignet (p. 148).

Il faut remarquer que le clitique féminin semble être peu sujet à des variations. Dans le corpus servant de référence au présent travail nous relevons cependant une occurrence d'une forme [e] placée devant un yod :

é y avait dit

Faute d'un plus grand nombre d'occurrences, nous laisserons l'étude du clitique féminin et de sa possible variation en suspens, nous contentant de cette remarque, en soulignant toutefois que Nyrop note (t. II, p. 391, § 523, 4°) que dans la prononciation vulgaire on a deux formes de "il" et de "elle" : il aime, elle aime, mais i(l) ment, e(lle) ment, et que, malgré leur quasi inexistence dans le corpus sur lequel s'appuie la présente étude, on a relevé de nombreuses occurrences de cette forme [e] du pronom au cours de conversations entendues.

Nous nous attacherons, à présent, à d'autres phénomènes à propos desquels nous disposons actuellement de données quantitativement plus importantes et qui touchent à ce que nous appellerons "la neutralisation du genre".

Si les formes en [i]/[iz] n'affectent en rien la célèbre règle disant que le masculin l'emporte sur le féminin, ainsi qu'en témoignent des phrases du corpus comme :

ces messieurs dames là i z ont rien d'intéressant  
à dire

la femme et l'homme i sont normal(s),

ces mêmes formes neutralisent dans un assez grand nombre de cas l'opposition masculin/féminin en se substituant aux formes normalisées elle/elles :

ex. : j'ai vu des ouvreuses ... pour gagner e ... vingt centimes ... i ... i courent au moins facilement une heure  
i z en profitent là-dessus non pas toutes les femmes

Brun (p. 53) s'interroge sur une possible "influence du provençal où eli, au pluriel, est des deux genres". Deux remarques s'imposent au sujet de ce phénomène. D'une part, il ne semble pas caractéristique d'une variété de français parlé, puisque Brunot en relève (t. II, p. 313) de nombreux exemples chez Ronsard en soulignant que cette "confusion" ne lui est pas particulière, celle-ci se retrouvant entre autres chez Belleau et chez Marot; d'autre part, il remonte au-delà du XVIe siècle puisque Nyrop (t. II, p. 399, § 529, remarque) note qu'au Moyen Age la forme masculine ils se substituait parfois à la forme féminine "elles" et que "le phénomène qui se montre d'abord en anglo-normand se répand peu à peu et devient assez général au XIVe et au XVe siècle". Frei (p. 146) donne lui aussi plusieurs exemples :

ses chaussures ils son mauvaises état

je souhaite que la lettre il vous trouve toujours de même

Il s'agit donc d'un vieux phénomène qui ne couvre pas seulement le domaine de la langue d'oc.

Cette neutralisation <sup>4</sup> par le masculin intervient à d'autres endroits de la morphologie, comme le montrent les exemples suivants :

elles disent eux-mêmes

elles sont tous fâchées au travail.

◆ CONCLUSION

Les formes [i]/[iz] du clitique ne sont donc pas spécifiques d'un type de français parlé mais renvoient à l'opposition de français écrit / français parlé. Elles se caractérisent dans certains cas par la perte de tout caractère au point de vue du genre puisque [i]/[iz] peuvent renvoyer aussi bien à un masculin qu'à un féminin, le genre étant alors entièrement assuré par le lexique. Il s'agit, d'autre part, d'une classification grammaticale plutôt que lexicale puisque la distinction masculin/féminin n'est aucunement affectée à d'autres endroits de la morphologie : on ne trouve pas d'exemples du type \* le fille.

*Alain GIACOMI*

\*

BIBLIOGRAPHIE

- . BRUN (Auguste) : Le français de Marseille - Etude de parler régional, Institut historique de Provence, Marseille 1931, réédité par Laffitte Reprints, Marseille 1978.
- . BRUNOT (Ferdinand) : Histoire de la langue française, des origines à 1900, A. Colin, Paris 1905-1937 (10 tomes).
- . FREI (Henri) : La Grammaire des Fautes. : Introduction à la Linguistique fonctionnelle, Paris, Geuthner, et Genève, Kündig, 1929.
- . MOIGNET (Gérard) : Le pronom personnel français. Essai de psychosystématique historique, Paris, Klincksieck, 1965.
- . NYROP (Kristoffer) : Grammaire historique de la langue française, Copenhague, Gyldendal, 1899-1930 (6 volumes).
- . THUROT (François) : La prononciation française depuis le commencement du XVIe siècle, d'après les témoignages des grammairiens, Slatkine Reprints, Genève 1966.

NOTES

<sup>1</sup> La présente étude s'appuie sur un corpus de français parlé totalisant environ quatre heures et demie d'enregistrement sous la forme de discussions, enregistré dans une "Maison pour Tous" de Marseille et dont l'étude de certains points de syntaxe fait l'objet d'une thèse de doctorat de troisième cycle en cours.

<sup>2</sup> Il faut remarquer que, dans la grande majorité des cas, le clitique indirect "lui" (qu'on différencie de "lui" pronom semi-lexical), qui ne se réalise jamais [i] phonétiquement :

lui il arrive pas

\* i il arrive pas,

devant voyelle ou consonne, a la même réalisation phonétique que le clitique sujet "il" :

j'i claque la porte au nez

et que cette similitude phonétique semble masquée par l'habitude orthographique de transcrire ce [i] par "y", établissant ainsi une opposition graphique "i" VS "y" qui n'a pas d'équivalent au plan phonétique. Cependant, d'autres problèmes se posent au sujet de ce [i], notamment lorsqu'il est au contact d'un son palatal dans des exemples du type :

c'est un monsieur qui lui avait dit ...

[k(i)javedi]

il lui avait dit

[ijavedi] ou [i:javedi]

On se contentera de ces remarques, réservant à plus tard l'étude détaillée de cette forme du clitique "universellement employée" ... en France selon Brunot (T. X, p. 309), qui rappelle le témoignage de Vaugelas, d'après lequel "lui ... était souvent remplacé par y dans la langue parlée, même à la Cour".

<sup>3</sup> La présence dans le corpus de phrases du type :

1. c'est des gens qui z ont du fric

à côté de celles du type :

2. c'est des gens qui ont du fric

pose le problème suivant : s'agit-il, dans le cas de 1. de "qui" forme unique de relatif + [iz] ou d'une forme de relatif [kiz] alternant avec [ki] ?

<sup>4</sup> Un autre phénomène de neutralisation qu'on se bornera aussi à constater affecte souvent l'opposition singulier/pluriel lorsque le clitique ou le pronom représentent un nom fonctionnant comme un collectif :

ex. :    mais non i faut savoir l'employer les ronds qu'i ramassent  
          avant un couple quand i z étaient unis i z étaient unis

Il faut noter que, au cours de la conversation, les locuteurs marquent très souvent la relation entre l'individuel et le collectif et vice-versa par le passage du singulier au pluriel ou du pluriel au singulier dans une même phrase :

ex. : un alizan c'est ceux qui sont roux  
de toute façon d'un jour ou l'autre la gauche elle  
va passer on verra bien ce qu'ils feront.

Ces différents phénomènes ne sont pas dans un rapport d'exclusion entre eux car ils peuvent se trouver dans une même phrase :

c'est simple tu remarques tous les sports ou même  
tous les jeux même les filles i le pratiquent.

∗